

Calendrier de collecte 2024



TAVERNY

Jours de collecte

	Pavillons et petits collectifs (- de 10 logements)	Collectifs* (dès 10 logements)	Zones d'activités**
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

* Collectifs
collecte des déchets résiduels à partir de 17h

**Zones d'activités
collecte des déchets résiduels à partir de 15h



Déchets résiduels - déposez vos sacs fermés dans le conteneur à couvercle grenat. Collecte le soir dès 19h.

En pavillon ou petit collectif (- de 10 logements), la fréquence de cette collecte a toujours lieu une fois par semaine.

Collectifs (à partir de 10 logements). La collecte a lieu deux fois par semaine.



Emballages et papiers 100% des papiers et des emballages se trient ! Déposez-les en vrac dans le conteneur à couvercle jaune. Collecte le soir à partir de 19h.



Déchets verts - en vrac dans le bac à déchets verts ou fagots - collecte l'après-midi à partir de 15h **du 1er avril au 9 décembre**. Merci de limiter à 3 fagots par collecte.

N'attendez pas la 1^{ère} collecte pour déposer vos végétaux, venez à la déchèterie à Bessancourt ! Du 16 mars au 31 mars 2024, 3 passages sont offerts en déchèterie avant la reprise de la collecte, sur présentation du badge.

Dates de collecte du verre



2^{ème} mercredi matin de chaque mois

à partir de 7h. Bocaux et bouteilles à déposer en vrac dans le conteneur à couvercle vert.

- 10 janvier - 10 avril - 10 juillet - 9 octobre
- 14 février - 8 mai - 14 août - 13 novembre
- 13 mars - 12 juin - 11 septembre - 11 décembre

Collecte des encombrants



Vous habitez en pavillon ou dans un petit collectif, **prenez rendez-vous sur syndicat-tri-action.fr**.



→ **Entre 10 et 49 logements** : collecte sur rendez-vous.

→ **A partir de 50 logements** : fréquence de collecte fixe, consultez votre gardien ou votre gestionnaire de résidence pour connaître les dates.

Pensez à la déchèterie Tri-Action de Bessancourt !

→ Les collectes de vos déchets sont assurées les jours fériés.

➕ d'infos :

www.syndicat-tri-action.fr



Formulaires de contact situés sur la page d'accueil du site internet





Mémo Tri



Un doute ?
Scannez-moi !

CITEO
Téléchargez l'appli
consignesdetri.fr

Emballages et papiers

Tous les emballages et les papiers se trient !

- ✓ A mettre en vrac dans le bac ou la borne jaune
- ✓ Merci de bien vider vos emballages, inutile de les laver



Emballages en plastique

Bouteilles et flacons



Pots, boîtes, tubes, barquettes et polystyrène



Sacs, sachets, suremballages, films



Papiers et cartons

Tous les papiers



Cartons, Briques alimentaires



Emballages en métal

Aérosols, conserves, canettes

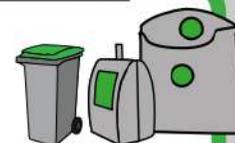


Petits contenants, tubes, couvercles, capsules à café



Emballages en verre

En vrac, dans le bac ou dans la borne verte



Bouteilles



Pots et bocaux



Déchets résiduels

Déposez vos sacs poubelles dans le bac ou la borne grenat



- Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches...)
- mégots de cigarette
- objets en plastique (non électriques),
- restes alimentaires non consommables etc.

Déchets verts

Déposez dans votre bac, en vrac ou en petits fagots attachés



→ Vos déchets verts sont collectés aux dates indiquées sur la première page de votre calendrier.

→ Vos déchets végétaux doivent être présentés exclusivement en conteneurs normalisés, conçus pour être accrochés aux lève-conteneurs.

→ Les bacs grenat réservés aux ordures ménagères ne doivent pas être utilisés pour la collecte des végétaux.

→ Et si vous passiez au compostage, paillage ou encore aux tontes mulching ? + d'infos dans la rubrique infos pratiques

Infos pratiques



Déchèterie de Bessancourt



La déchèterie vous accueille du lundi au dimanche tout au long de l'année !

Pour y accéder, n'oubliez pas votre badge d'accès. Si vous ne l'avez pas encore, rendez-vous à la déchèterie pour l'obtenir. Vous retrouverez les pièces justificatives demandées sur notre site internet rubrique déchèterie.

Adresse : Zone industrielle, rue de Pierrelaye/D411, 95550 Bessancourt.
Coordonnées GPS : 49.029906, 2.188128

Ouverture 7 jours sur 7 sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
Horaires d'hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars : 10h-18h sauf le mercredi (8h-18h).
Horaires d'été, du 1^{er} avril au 30 septembre : 10h-20h sauf le mercredi (8h-20h).



+ d'infos www.syndicat-tri-action.fr,
rubrique déchèterie

Donnez-leur une seconde vie !



Vêtements et chaussures

Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, ils seront recyclés ou valorisés.



Retrouvez les points d'apport volontaire sur <https://www.refashion.fr/citoyen/fr>



Vélos, meubles et objets

Vous avez encore des appareils, objets et vélos en bon état ? Apportez-les au local réemploi de la déchèterie de Bessancourt. Ils seront collectés par des associations qui leur donneront une nouvelle vie ! Votre passage ne sera pas décompté.

+ d'infos sur le local réemploi



Si vous êtes collectés en bornes enterrées

→ Tout dépôt de déchets en dehors des bornes est considéré comme un dépôt sauvage et passible d'une amende. Déposer des déchets autour des bornes empêche le camion d'effectuer la collecte.

→ **Borne pleine ?** Dirigez-vous vers un autre point de tri de votre quartier. Un problème technique ?
Signalez-le-nous en flashant le QR code situé sur la borne.



Un problème sur une borne ?
Scannez-moi !

Faire réparer/changer un conteneur

Si votre conteneur est trop petit, trop grand, cassé ou a été volé, remplissez notre formulaire situé sur la page d'accueil de notre site www.syndicat-tri-action.fr pour obtenir un nouveau conteneur ou une réparation sans frais !



Scannez-moi !
Formulaire sur la page d'accueil du site
www.syndicat-tri-action.fr

De nouveaux exutoires en déchèterie

Désormais, vos articles de sport et loisirs, vos jouets et articles de jardinage thermiques et non thermiques sont mieux valorisés grâce à la mise en place de nouvelles filières de tri, de recyclage et de réemploi ! N'hésitez pas à vous adresser aux gardiens qui vous guideront vers les conteneurs dédiés !

Zoom 2024 déchets verts



TAVERNY

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Le bac à déchets verts fourni par le syndicat devient à partir de 2024 **le seul contenant autorisé à la collecte.**

Afin de vous permettre d'écouler vos stocks résiduels de sacs papier, leur collecte sera tolérée durant toute l'année 2024.



Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de collecte !

CONSIGNES

Assurez-vous que votre bac ne déborde pas, et que **le couvercle soit bien fermé.**

Tout au long de l'année, vous pouvez aussi déposer vos déchets verts à **la déchèterie du Syndicat Tri Action à Bessancourt.**

BAC à déchets verts



Vous pouvez commander un bac à déchets verts de 240L sur notre site internet
www.syndicat-tri-action.fr/commande-de-bac-a-vegetaux/

S'agissant d'un déploiement massif, il est impératif de valider votre commande avant le 15 février, pour une distribution garantie avant la reprise des collectes la 1^{ère} semaine d'avril 2024.

Déposez en vrac dans votre bac ou en petits fagots attachés :



*Réduisez vos déchets,
compostez !*

Nous vous aidons à valoriser vos déchets en proposant **des composteurs individuels à prix préférentiels.** Vous pourrez ainsi enrichir votre sol et vos plantes !

Si vous habitez en pavillon, vous pouvez commander un composteur via un formulaire dédié sur notre site internet
www.syndicat-tri-action.fr/compostage



Besoin de conseils ?

Visionnez notre vidéo sur le compostage ! Au menu: astuces, bons plans pour réussir son compost à tous les coups!



📍 d'infos :

www.syndicat-tri-action.fr

Formulaire de contact situé sur la page d'accueil du site internet

TRI-ACTION

Ville de
Taverny

ValParisis
AGGLO